

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° CD119

présenté par
M. Chanteguet, rapporteur

ARTICLE 6

À la dernière phrase de l'alinéa 10, après le mot :

« taux »,

insérer les mots :

« de l'intérêt ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.